

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 9 DECEMBRE 2019

Présents : Joris HURIOT, Francis GUILLET, Bruno HURIOT, Karim LHUILLIER, Brice MARLANGEON, Frédéric PERROSE, Christine MARCHAL LABAYE, Janine TRELAT, Christelle LOMBARD

Absents : Gaëtan KANY, Olivier ANDRE, Magali GRANGY (Pouvoir à Christine MARCHAL LABAYE)

Secrétaire de séance : Christine MARCHAL LABAYE

1. Approbation du compte-rendu des séances du conseil municipal des 16 et 26 septembre 2019

Unanimité

2. Approbation du compte-rendu des décisions exercées par le Maire par délégation du Conseil Municipal (délibération n°01/2017 du 31/01/2017)

Unanimité

3. Réhabilitation de l'ancienne maison des sœurs en logements individuels pour personnes âgées non dépendantes – Choix des entreprises

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, les résultats de l'appel d'offres du projet de réhabilitation de l'ancienne maison des sœurs. Il indique que la commission d'appel d'offres s'est réunie le lundi 2 décembre 2019.

	Estimation, en € HT	Plus-value, en € HT	Ouverture plis, en € HT	Entreprise choisie
Lot 1 - Démolition - Gros Œuvre - VRD - Aménagement paysager	189 586,63 €	16 800,00 €	Négociation	
Lot 2 - Charpente - Couverture - Zinguerie	33 175,18 €		32 891,66 €	SARL Patrick Claudon
Lot 3 - Etanchéité - Zinguerie	9 159,85 €		5 746,76 €	SAS Cunon
Lot 4 - Plâtrerie - Doublage - Cloisons - Plafonds	58 319,23 €		Négociation	
Lot 5 - Menuiseries extérieures bois	78 222,50 €		66 415,95 €	MCV
Lot 6 - Menuiseries intérieures bois	86 143,92 €		Lot infructueux	
Lot 7 - Plomberie sanitaire	25 960,00 €		22 974,00 €	SARL Patrick Roussel
Lot 8 - Chauffage gaz	52 520,00 €		29 490,55 €	SARL Theisen Eric
Lot 9 - Electricité - VMC	35 227,40 €		Négociation	
Lot 10 - Revêtements de sols durs - Faiences	7 170,98 €		12 356,52 €	Hadol carrelage
Lot 11 - Revêtements de sols souples	23 554,07 €		22 447,44 €	SOLVOSGES
Lot 12 - Peinture - Nettoyage	21 045,77 €	1 695,00 €	21 712,90 €	Nicoletta Fantoni
Lot 13 - Serrurerie	15 698,10 €	5 900,00 €	Lot infructueux	
Lot 14 - Ascenseur	21 500,00 €		20 900,00 €	Kone
Lot 15 - Desamiantage	19 516,00 €		12 100,00 €	Codepa
TOTAL	676 799,63 €	24 395,00 €	247 035,78 €	
		701 194,63 €		

Pour les lots 6 et 13, un nouvel avis public à concurrence sera publié.

Le démarrage des travaux est fixé au mois de janvier 2020.

Unanimité

4. Réhabilitation de l'ancienne maison des sœurs en logements individuels pour personnes âgées non dépendantes – Adoption du plan de financement

Monsieur le Maire indique que le montant des aides financières s'élève à 411 966,00 €, soit 59 % du montant du projet. L'Etat (DETR et DSIL), la Région Grand Est, Climaxion, Certificats d'Economies d'Energie et la CARSAT sont les partenaires financiers pour ce projet.

Un retour du Conseil Départemental des Vosges doit intervenir au cours du premier trimestre 2020 pour une éventuelle subvention sur le projet.

Pour financer le reste à charge, il est proposé de recourir à un emprunt. Monsieur le Maire indique que la période est propice puisque les taux sont très bas.

Après une mise en concurrence de plusieurs établissements bancaires, l'offre de la Banque Postale est la plus avantageuse :

- Montant emprunté : 450 000,00 €
- Taux annuel fixe : 1,03 %
- Remboursement : semestriel
- Frais/commission : 450,00 €

L'annuité de cet emprunt sera financée par les loyers perçus de la future résidence. Aucune incidence financière sur le budget communal n'est donc à soulever.

Unanimité

5. Fixation des loyers de la future résidence seniors

Proposition de fixer les loyers comme suit :

		SUPERFICIE, en m²	Loyer mensuel (7€/m²)
RDC	T2 n°1	47	329,00 €
	T2 n°2	50,49	353,43 €
	T1 n°1	44,62	312,34 €
	T1 n°2	46,8	327,60 €
1er étage	T2 n°3	50,96	356,72 €
	T2 n°4	55,36	387,52 €

Unanimité

6. Engagement d'un diagnostic du pont de la rue Stanislas

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il a rencontré, avec son Adjoint en charge de l'aménagement du territoire, le bureau d'études SIGMA d'Epinal le 22 octobre 2019. L'objet de ce rendez-vous était de se rendre au niveau du pont de la rue Stanislas pour envisager un diagnostic afin de réaliser des travaux d'entretien pour pérenniser l'ouvrage.

Monsieur le Maire rappelle le contexte qui l'a conduit à provoquer ce rendez-vous :

- l'effondrement du pont de Morandi le 14 août 2018 ;
- rapport d'information sénatorial de juin 2019 : « Sécurité des ponts - Eviter un drame » : 25 000 ponts seraient dans un état préoccupant.

L'état des ponts constitue un enjeu majeur de sécurité pour les usagers.

Coût de l'étude : 2 900 € HT.

Unanimité

7. Etat d'assiette des coupes pour l'exercice 2020 et destination des coupes

Les parcelles concernées par une exploitation en 2020 sont : n° 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 31 et 32. Il s'agit d'hêtres dépérissants.

Les parcelles 10, 11, 12 sont proposées à l'état d'assiette 2020 et sont destinées aux affouages à partir de décembre 2020.

La taxe affouagère est fixée à 100,00 €.

Unanimité

8. Changement du libellé de la rue Saint Pierre Fourier en impasse Saint Pierre Fourier

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de régulariser le libellé de la rue Saint Pierre Fourier en Impasse Saint Pierre Fourier.

Unanimité

9. Définition des conditions de mise à disposition d'une salle pour des réunions publiques organisées par les candidats aux élections municipales

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire dans un souci de transparence et d'équité de traitement des candidats, de préciser, par délibération, les modalités de mise à disposition d'une salle municipale aux candidats pour l'organisation d'une réunion publique à destination de la population.

Modalités :

- Mise à disposition de la seule salle du Conseil Municipal ;
- Mise à disposition gratuite pour une réunion ;
- Une demande écrite devra être formulée auprès de Monsieur le Maire.

Il est précisé que la mise à disposition de la salle concernée ne pourra se faire le vendredi 13 mars 2020 pour des raisons d'organisation du bureau de vote par les services municipaux.

Unanimité

10. Tarif de location de la salle polyvalente à l'occasion des représentations de théâtre

Monsieur le Maire demande aux élus de délibérer sur la fixation d'un tarif de location de la salle polyvalente à l'occasion d'une double représentation de théâtre sur un même week-end. Il est proposé de fixer le prix à 100, 00 €.

Unanimité.

11. Autorisation pour le Maire de signer la convention concernant le Musée avec l'Association « Mattaincourt Histoire et Patrimoine »

Monsieur le Maire indique aux élus qu'une convention régissant les relations entre la collectivité et l'association « MATTAINCOURT - Histoire et Patrimoine » sur le musée est en cours d'élaboration. Cette convention devrait être finalisée au cours du premier trimestre 2020.

Aussi, et pour ne pas freiner les futures visites, il est demandé d'autoriser le Maire à signer la convention. Cette dernière sera communiquée aux élus dès qu'elle aura été signée par les différentes parties.

Unanimité

12. Communication du rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes de Mirecourt Dompain

Monsieur le Maire présente les grands points du rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes de Mirecourt Dompain.

Unanimité

13. Avis sur la mise en conformité des statuts du SDANC avec la loi NOTRe et le CGCT

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion du SDANC (Syndicat Département d'Assainissement Non Collectif) concernant la mise en conformité des statuts du syndicat.

Adopté à la majorité (une abstention)

14. Motion en faveur du maintien des services publics dans les territoires ruraux

Le Conseil Municipal tient à exprimer son mécontentement face au décalage croissant qu'il constate chaque jour entre les engagements pris par l'Etat et le gouvernement et les réalités auxquelles nos territoires ruraux sont confrontés.

Ainsi le combat contre les injustices territoriales passe par une égalité d'accès de chacun de nos concitoyens à des services publics de qualité grâce à la conservation du maillage actuel qui ne peut être uniquement assumé par les seules collectivités territoriales.

Unanimité

15. Motion municipale sur le déficit des médecins à venir sur le territoire

Monsieur le Maire propose aux élus de délibérer au sujet de l'adoption d'une motion municipale d'alerte/d'urgence sur le déficit de médecins à venir sur le territoire.

Aussi, à l'unanimité, le Conseil Municipal tient à exprimer ses vives inquiétudes au sujet d'une problématique qui va impacter le territoire à moyen et long terme : la désertification médicale du secteur de Mirecourt/Mattaincourt. L'accès aux soins et la désertification médicale sont des problématiques majeures de santé publique. Chaque acteur doit agir en conséquence dans les meilleurs délais dans l'intérêt essentiel des habitants du territoire et de la pérennisation des activités de pharmacies.

16. Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Le PCS est un outil stratégique et opérationnel qui, sous l'autorité du Maire, au regard des risques connus et en coordination avec les services de secours, définit le dispositif communal pour alerter et soutenir la population.

Il est obligatoire pour les communes disposant d'un PPR (Plan de Prévention des Risques). C'est le cas de Mattaincourt puisque nous sommes concernés par le PPR des inondations.

Le bureau d'études RisCrises peut assurer, pour la commune de Mattaincourt, l'élaboration de ce plan.

Le coût s'élève à 3 900 € HT comprenant notamment deux séances de travail avec les élus pour définir les points stratégiques, une séance de formation au PCS de la commune et les mises à jour qui devront être réalisées à l'avenir.

Le début de la mise à jour débutera fin janvier/début février 2020

Unanimité

Affaires diverses :

- Avenir de la salle d'activités
- 2^{ème} révision du SCoT des Vosges Centrales :

Monsieur le Maire expose aux élus municipaux les enjeux de la deuxième révision du SCoT des Vosges centrales et notamment les inquiétudes de nombreux Maires quant aux objectifs de production de logements sur le territoire.

Une motion est adoptée par le Conseil Municipal pour demander à ce que la production des logements soit plus souple et que les chiffres annoncés sur les objectifs de répartition par EPCI puissent être modulés d'un EPCI à l'autre suivant leurs besoins au cours de la période concernée.

- Problématiques liées à la sécurisation des routes départementales traversant la commune :

Monsieur le Maire fait un compte rendu de la réunion du 1^{er} octobre 2019 avec la Direction « Routes et Patrimoine » du Conseil Départemental des Vosges pour évoquer le carrefour RD 429 / RD 266 et l'entrée de l'agglomération mattaincurtienne, en direction de Mirecourt (RD 266).

- Point de situation sur la demande de révision de l'attribution de compensation de la commune de Mattaincourt auprès de la Communauté de Communes de Mirecourt Dompaire